

Procédure de qualification Fleuriste CFC

Guide

Domaines de qualification travaux pratiques et connaissances professionnelles à l'usage des responsables de la formation professionnelle et des experts

Version 16 – Janvier 2026

Table des matières

1	Aperçu	3
1.1	Domaines de qualification	3
1.1.1	Travaux pratiques.....	3
1.1.2	Connaissances professionnelles.....	3
2	Organisation de la procédure de qualification	4
2.1	Travaux pratiques.....	4
2.1.1	Généralités.....	4
2.1.2	Déroulement.....	4
2.1.3	Données d'examen pour les compositions florale	4
2.2	Connaissances professionnelles.....	4
2.2.1	Examen écrit	4
2.2.2	Examen oral	4
2.2.3	Travaux interdisciplinaires.....	6
3	Evaluation	7
3.1	Evaluation des travaux pratique	7
3.2	Echelle des notes travaux pratiques.....	8
3.2.1	Exemple de calcul, travaux pratiques et fiche de note auxiliaire	8
3.2.2	Aperçu du calcul de la note globale travaux pratiques	9
3.2.3	Exemple fiche de travail, travaux pratiques	10
3.2.4	Exemple de fiche et catalogue d'évaluation	11
3.2.5	Exemple de fiche d'évaluation place de travail	13
3.3	Evaluation connaissances professionnelles	14
3.3.1	Généralités.....	14
3.3.2	Examen écrit	14
3.3.3	Examen oral	14

1 Aperçu

1.1 Domaines de qualification

1.1.1 1.1.1 Travaux pratiques

Durée 8 heures, avec l'objectif général art floral.

Elaboration de **neuf** compositions florales dont **sept** sont **imposées** et **deux** sont **libres**.

Les positions d'examen englobent les objectifs particuliers suivants:

Position 1: Bases culturelles

Position 2: Création florale

Position 3: Matériel auxiliaire décoratif

Position 4: Matériel auxiliaire technique

Position 5: Organisation du travail et Protection de l'environnement

Position 6: Techniques et procédures de travail

1.1.2 Connaissances professionnelles

Durée 4 heures.

Position 1: Vente (compte double) – oral

Position 2: Art floral (compte double) – examen écrit et/ou oral

Position 3: Botanique – examen écrit et /ou oral

Position 4: Gestalten – Création – examen écrit et /ou oral

2 Organisation de la procédure de qualification

2.1 Travaux pratiques

2.1.1 Généralités

- La Commission suisse pour le développement de la profession et la qualité de la formation (CSDPQ) de florist.ch définit la quantité de travaux libres ou imposés et transmet ces données à la commission suisse de procédure de qualification. Ces informations sont destinées aux commissions de procédure de qualification régionales qui sont tenues de les respecter.
- Les commissions régionales de procédure de qualification élaborent et préparent les travaux, les fiches d'évaluation et les catalogues de critères pour les compositions florales.
- L'ASF met une fiche explicative à disposition de la commission suisse de procédure de qualification.
- Le formulaire de notes pour la procédure de qualification « Fleuristes CFC » peut être téléchargé sur www.pq.formationprof. Ce formulaire doit être rempli, il est officiel.

Cette façon de procéder devrait assurer un déroulement des examens aussi unitaire que possible, dans toute la Suisse.

2.1.2 Déroulement

- L'examen pratique dure 8 heures.
- Il est recommandé d'organiser l'examen pratique sur une seule journée, respectivement sur deux demi-journées.
- Lors de l'évaluation des travaux, les noms des candidats ne doivent pas être visibles ou connus, ils sont remplacés par des codes.

2.1.3 Données d'examen pour les compositions florales

- Les travaux pratiques d'examen doivent être planifiés de manière que les six objectifs particuliers à examiner et les différentes techniques de travail (lier, piquer, planter et autres) puissent être mis en pratique.
- Les travaux d'examen devraient couvrir le plus de domaines possibles en matière d'art floral, ce qui veut dire qu'ils devraient tenir compte de la grande diversité des exigences professionnelles
- Chaque composition florale doit couvrir au minimum quatre objectifs particuliers.
- Chaque objectif particulier doit être examiné quatre fois au moins.

2.2 Connaissances professionnelles

2.2.1 Examen écrit

- **Botanique**

Les données de l'examen écrit se basent sur les objectifs particuliers de l'école professionnelle. La durée est de 40 minutes.

- **Art floral, botanique et création: travail interdisciplinaire**

Avec le travail interdisciplinaire, les domaines ne sont plus examinés séparément. La réalité quotidienne exige des professionnels un savoir multiple, donc interdisciplinaire et le travail interdisciplinaire tient compte de cette réalité (voir 2.2.3).

Les candidats travaillent sur la base d'un exemple. Pour ce travail, ils disposent de 120 minutes. Un groupe de travail composé d'enseignants des écoles professionnelles et d'experts de la pratique élaborent, chaque fois, les données d'examen. Le CSFO (Centre Suisse Service de la formation et Orientation professionnelle) coordonne l'élaboration, il est responsable de l'impression et de la distribution.

2.2.2 Examen oral

- **Vente**

Dans le domaine de la vente, des situations de vente tirées du quotidien sont interprétées et examinées par le biais de jeux de rôles. Cet examen dure 40 minutes. A cette fin, les responsables de la procédure de qualification aménagent un espace de vente de fleurs.

La grille d'évaluation pour les jeux de rôles comprend les différents objectifs particuliers ainsi que les compétences méthodologiques, elle est mise au point par les experts.

Les questions concrètes à propos du jeu de rôle sont formulées par les experts avant la procédure de qualification.

- **Entretien professionnel**

Pour débuter l'entretien professionnel une question relative au travail interdisciplinaire du candidat est posée. Puis, un exemple issu du même domaine de thème est présenté aux experts.

Il donne au candidat la possibilité de répondre avec compétence professionnelle aux questions concernant l'exemple utilisé.

Le candidat dispose de 20 minutes pour sa préparation à l'entretien professionnel. Il se prépare pour cet entretien à l'aide de son travail écrit et d'un exemple correspondant au même domaine de thèmes.

Après le temps de préparation du candidat, deux experts procèdent à l'entretien professionnel et l'évaluent. Durée de l'entretien 20 minutes. Un groupe de travail formé d'enseignants des écoles professionnelles et d'experts élabore les travaux interdisciplinaires ainsi que les documents d'évaluation. Le CSFO coordonne l'élaboration et répond de l'impression et de la distribution.

2.2.3 Travaux interdisciplinaires

2.2.1 Organisation et déroulement

Partie I

Deux à trois mois avant l'examen, les candidats choisissent un travail parmi les domaines suivants:

- Composition florale usuelle
- Composition florale festive
- Décor dans un espace

Partie II

Deux mois avant la procédure de qualification, les candidats communiquent, par écrit à la commission d'examen (respectivement au chef expert), le domaine pour lequel ils optent.

Partie III

Le thème à approfondir est attribué au candidat le jour de l'examen.

Partie IV

Un à deux jours après l'examen écrit interdisciplinaire, le candidat est convoqué pour la présentation orale, (voir 2.2.2 entretien professionnel).

3 Evaluation

3.1 Evaluation des travaux pratiques

- Les objectifs particuliers 1 à 6 de tous les travaux sont évalués par notes de positions entières ou demies allant de 1 à 6. La moyenne de ces notes de positions est arrondie à la première décimale et représente la note pour le domaine de qualification travaux pratiques.

- Les objectifs particuliers suivants sont examinés sur les travaux terminés, au moins par deux experts sur une fiche d'évaluation :

Position 1:	Bases culturelles	(objectif particulier 1.2.1)
Position 2:	Création florale	(objectif particulier 1.2.2)
Position 3:	Matériel auxiliaire décoratif	(objectif particulier 1.2.3)
Position 4:	Matériel auxiliaire technique	(objectif particulier 1.2.4)

- Les objectifs particuliers suivants sont généralement évalués par deux experts sur deux fiches d'évaluation, à l'intérieur du local de travail:

Position 5:	Organisation du travail et Protection de l'environnement	(objectif particulier 1.2.5 et 1.2.7)
Position 6:	Techniques et procédures de travail	(objectif particulier 1.2.6)

- À l'intérieur du local de travail les experts évaluent de manière autonome, afin d'éviter les conversations et les dérangements. Chaque expert juge remet sa propre fiche d'évaluation (feuille des notes). Les points sont totalisés et la moyenne qui en résulte donne le nombre de points pour la position.

- À l'extérieur du local de travail les groupes des experts évaluent ensemble sur une fiche d'évaluation. Les fiches d'évaluation (feuilles de notes) ne sont rassemblées que sur le bureau de calcul.

- Les compétences méthodologiques (2.1, 2.6, 2.7) et sociales (3.1, 3.7) sont examinées dans la partie pratique de la procédure de qualification, conformément au plan de formation. De même, les compétences méthodologiques (2.1, 2.2, 2.3, 2.5, 2.6) sont examinées dans la partie théorique.

3.2 Echelle des notes travaux pratiques

60 points sont à utiliser pour l'évaluation des positions/objectifs particuliers. Ce qui fait que les évaluations seront plus fortement différenciées.

57.0 – 60.0	6
51.0 – 56.5	5.5
45.0 – 50.5	5
39.0 – 44.5	4.5
33.0 – 38.5	4
27.0 – 32.5	3.5
21.0 – 26.5	3
15.0 – 20.5	2.5
9.0 – 14.5	2
3.0 – 8.5	1.5
0 – 2.5	1

3.2.1 Exemple de calcul, travaux pratiques et fiche de note auxiliaire

No. du candidat	Composition florale	Fiche d'éval. CF	Pos. 1 Bases culturelles	Pos. 2 Création florale	Pos. 3 Matériel auxiliaire décoratif	Pos. 4 Matériel auxiliaire technique	Fiche d'éval. LT	Pos. 5 Organisation du travail et protection de l'environnement	Pos. 6 Techniques et procédures de travail
	CF piquée 2 (Contenant recouvert d'écorces)	8	7	6	8			0	0
	CF surprise 1 (Coeur)	8	0	8	8			12	12
	CF liée 2 (Bqt de mariée)	0	5	10	8			12	12
	CF liée 3 (Bqt avec cones)	0	6	8	0			12	12
	CF piquée 1 (Jeté de couronne)	8	10	10	8			0	0
	CF surprise 3 (Poutre en bois)	8	10	7	8			12	12
	CF surprise 2 (Alternatif)	10	10	5	6			0	0
	CF liée 1 (Bqt rond)	8	8	0	8			12	12
	CF libre	10	4	6	6			0	0
Points obtenus		60	60	60	60			60	60
Points maximales		60	60	60	60			60	60
Note		6	6	6	6			6	6

3.2.2 Aperçu du calcul de la note globale travaux pratiques

Calcul note globale « Travaux pratique »		
Position 1	Bases culturelles	6
Position 2	Création florale	6
Position 3	Matériel auxiliaire décoratif	6
Position 4	Matériel auxiliaire technique	6
Position 5	Organisation du travail et Protection de l'environnement	6
Position 6	Techniques et procédures de travail	6
Note globale		6

3.2.3 Exemple fiche de travail, travaux pratiques

Donnée d'examen – Procédure de qualification - Fleuristes

Composition florale liée 1

Temps : 50 minutes

Objectif : -Réalisation d'un bouquet rond.

Critères de création :
-Principe de l'ordre : symétrique
-Style de création : décoratif
-Disposition des éléments : dispersion

Technique de travail : -Liée

Direction des tiges : -Radiale (en spirale)

Végétaux à disposition :
-Tournesol sonja 10 pces
-Rose jaune 10 pces
-Lysianthus crème 10 pces
-Achillée jaune 10 pces
-Camomille 15 pces
-Dahlia blanc 10 pces
-Dill jaune 10 pces
-Branche de bouleau 1 lot
-Graminée fontaine 10 pces
-Lierre ½ kg

Matériel auxiliaire technique : -Fourni par le candidat

Indications : -Utiliser de tout mais pas obligatoirement toute la quantité des végétaux.

3.2.4 Exemple de fiche et catalogue d'évaluation

Fiche d'évaluation

Bouquet rond

Temps : 45 min

Création florale		Points	Déductions	Points
1	Bases culturelles			
1.1	Explication	4		
1.1.1	Fausse		-4	
1.1.2	Partiellement fausse		-2	
	Total	4		
2	Création florale			
2.1	Disposition des éléments	2		
2.1.1	Disposition pas claire		-2	
2.2	Forme	2		
2.2.1	Contour et profil pas optimaux		-2	
2.3	Couleur	2		
2.3.1	Répartition des couleurs pas équilibrée		-2	
2.4	Personnalité/respect des végétaux	2		
2.4.1	Personnalité des végétaux pas respectée		-2	
	Total	8		
4				
4.1	Ligature	2		
2.1.1	Ligature trop serrée / trop lâche		-2	
4.2	Direction des tiges	2		
4.2.1	Pas claire		-2	
4.3	Propreté générale	4		
4.3.1	Pas propre		-4	
4.3.2	Partiellement propre		-2	
	Total	8		

3.2.5 Exemple de fiche d'évaluation place de travail

Fiche d'évaluation		Temps : 45 min		
Bouquet rond		Points	Déductions	Points
Local de travail				
5	Organisation du travail			
5.1	Autonomie et responsabilité	12		
5.1.1	Place de travail mal organisée, efficacité impossible		-3	
5.1.2	Place de travail pas propre		-2	
5.1.3	Rapport temps/travail pas optimal		-2	
5.1.4	Mauvaise rationalité dans l'utilisation		-2	
5.1.5	Tri des déchets incorrect		-3	
Total		12		
6	Technique et procédures de travail			
6.1	Procédures de travail	3		
6.1.1	Chronologie du travail pas logique		-3	
6.2	Manipulation des végétaux/matériaux	3		
4.2.1	Manipulation pas professionnelle		-3	
6.3	Resistance au stress	6		
6.3.1	Candidat dépassé, objectif pas atteint		-3	
6.3.2	Candidat nerveux, travail pas réfléchi		-3	
Total		12		

3.3 Evaluation connaissances professionnelles

3.3.1 Généralités

Les positions art floral, botanique et création font l'objet d'un examen écrit et/ou oral.

Les notes de l'examen écrit et de l'examen oral d'art floral et de création sont additionnées et arrondies à la demie. Les points obtenus en botanique lors du travail interdisciplinaire sont ajoutés à la position 4, botanique par écrit. Les positions 1 et 2 comptent à double pour les connaissances professionnelles.

3.3.2 Examen écrit

L'examen écrit comprend des questions concernant les cours de connaissances professionnelles.

Position 3: Botanique 40 minutes (objectifs 1.3.1, 1.3.2, 1.3.3, 1.3.4)

Travail interdisciplinaire

Position 2: Art floral 60 minutes (tous les objectifs)

Position 3: Botanique 20 minutes (objectifs 1.3.4, 1.3.5, 1.3.6, 1.3.7)

Position 4: Création 40 minutes (tous les objectifs)

Les critères d'évaluation dépendent des questions ou données. En position 3 on examine la connaissance des plantes.

3.3.3 Examen oral

L'examen oral englobe:

Vente

Position 1: Vente 40 minutes (tous les objectifs)

Pour la vente, les compétences méthodologiques suivantes sont examinées:

- 2.3: Stratégies d'information et de communication
- 2.5: Comportement de vente à l'écoute du client

Pour l'évaluation de la position 1 les experts disposent de grilles d'évaluation.

Entretien professionnel, travaux interdisciplinaires

Position 2: Art floral 10 minutes (objectifs 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.5)

Position 4: Création 10 minutes (objectifs 1.4.2)

Durant l'entretien professionnel, les compétences méthodologiques suivantes sont examinées:

- 2.1: Technique de travail et résolution de problèmes
- 2.2: Approche et action interdisciplinaires axées sur le processus
- 2.6: Approche et action créatives

Les critères d'évaluation pour l'entretien professionnel dépendent du domaine choisi.

Approuvé

par la CSDPQ fleuristes CFC et AFP à la séance du 17 octobre 2025



La présidente Gerlinde Tobler
